

déi Lénk

Marc Baum
David Wagner
Députés

Luxembourg, le 1 juillet 2026

Objet : Question parlementaire au sujet de l'adaptation des hôpitaux au dérèglement climatique et de la protection du personnel et des patient.e.s durant les canicules.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, nous nous permettons de poser la question parlementaire suivante à Madame la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale.

Les établissements hospitaliers figurent parmi les infrastructures les plus vulnérables aux canicules, dont la fréquence et la sévérité ne cesseront d'augmenter dans les années à venir. Le personnel médical y est doublement exposé : à la pression d'une activité qui s'intensifie durant ces épisodes, mais aussi aux effets directs de la chaleur sur sa santé et sur sa capacité de travail. Cette réalité concerne également l'ensemble des autres professionnel.le.s des établissements hospitaliers, notamment le service de brancardage ainsi que les équipes techniques, de cuisine et de nettoyage, dont les conditions de travail se dégradent, elles aussi, fortement lors des épisodes de fortes chaleurs.

Lors de la dizaine de journées caniculaires que nous venons de traverser, de nombreux professionnel.le.s du secteur hospitalier ainsi que des patient.e.s et des visiteurs et visiteuses m'ont fait part de températures souvent insupportables dans les hôpitaux. En cause : une isolation thermique déficiente, l'absence de climatisation ou, tout simplement, le manque de protections solaires adaptées aux bâtiments. Faute d'une véritable stratégie d'adaptation au dérèglement climatique dans nos établissements de soins, les canicules à venir pèseront toujours plus lourdement sur le personnel comme sur les patient.e.s — avec des conséquences potentiellement dangereuses.

Bien que le Luxembourg se soit doté d'une stratégie et d'un plan national d'adaptation aux effets du changement climatique, des mesures concrètes font largement défaut. Le plan évoque bien la rénovation des hôpitaux, des écoles et des maisons de soins, sans fixer la moindre mesure concrète ni le moindre échéancier. Plus révélateur encore : ni le ministère de la Santé ni la CNS n'y figurent parmi les acteurs chargés de mettre en œuvre cette rénovation des hôpitaux.

Pour étayer le constat d'une hausse des passages aux urgences des Hôpitaux Robert Schuman et du CHEM durant les épisodes caniculaires, le plan ne s'appuie que sur un article de presse - ce qui laisse présager qu'aucune donnée officielle n'est aujourd'hui collectée sur cette question pourtant décisive.

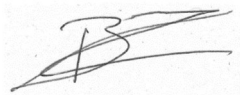
Dans ce contexte, nous voudrions poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

1. Madame la Ministre dispose-t-elle de données officielles, collectées par le ministère de la Santé, la CNS ou les établissements hospitaliers eux-mêmes, sur l'évolution du nombre de passages aux urgences lors des épisodes de canicule de ces dernières années ? Si de telles données n'existent pas, Madame la Ministre envisage-t-elle la mise en place d'un dispositif de collecte systématique ?
2. Madame la Ministre dispose-t-elle d'un état des lieux de l'exposition thermique des bâtiments hospitaliers luxembourgeois (isolation, climatisation, protections solaires etc.) ? Un tel diagnostic a-t-il été réalisé ou est-il prévu ?
3. Pourquoi le ministère de la Santé et la CNS ne figurent-ils pas parmi les acteurs identifiés dans le plan national d'adaptation au changement climatique pour la mise en œuvre de la rénovation thermique des établissements hospitaliers ?
4. Un calendrier précis est-il prévu pour la rénovation thermique des hôpitaux publics et conventionnés au Luxembourg ? Si oui, sur quel horizon temporel et avec quel budget ?
5. Quelles mesures de protection immédiates (adaptation des horaires, pauses, hydratation, équipements de rafraîchissement mobiles, etc.) sont actuellement recommandées ou imposées au personnel hospitalier lors des épisodes caniculaires ? Ces mesures sont-elles harmonisées entre établissements ou laissées à la discrétion de chaque direction ?
6. Madame la Ministre a-t-elle été saisie de signalements, par les directions d'établissements, les délégations du personnel ou les syndicats, concernant des conditions de travail dégradées liées à la chaleur durant le récent épisode caniculaire ?
7. Madame la Ministre estime-t-elle que les effectifs actuels des établissements hospitaliers sont suffisants pour absorber le double effet des canicules (hausse de la charge, baisse de la capacité) ? Des dispositifs de renfort temporaire (mobilisation de personnel supplémentaire, recours à des réserves, adaptation des plannings) sont-ils prévus pour les périodes de canicule, et le cas échéant, comment sont-ils déclenchés ?
8. Madame la Ministre envisage-t-elle d'intégrer des obligations spécifiques de résilience climatique dans les normes de construction et d'agrément applicables aux établissements hospitaliers ?

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos sentiments respectueux,



David Wagner
Député



Marc Baum
Député